



Le **REMMAT** est un réseau qui fédère des établissements publics, des associations environnementales, des sociétés privées, des membres bénévoles, des vétérinaires (*cabinet Domeon-Schuler, cabinet vétérinaire du centre, autres vétérinaires bénévoles*) et compte sur la contribution du grand public.

## LES ORGANISMES MEMBRES :



### LE REMMAT



est animé par le Parc naturel marin de Mayotte



est un correspondant outre mer du Réseau National Echouage



Les tortues marines et mammifères marins sont des éléments clés du bon fonctionnement du lagon et sont un atout majeur pour le développement éco-touristique de l'île. Contribuez activement à leur sauvegarde en alertant le réseau échouage.



Les tortues marines et mammifères marins sont **protégés** par la loi. Leurs manipulations et transports sont **strictement interdits**.

A Mayotte, le **braconnage** est la plus grande cause de mortalité des tortues marines recensées par le REMMAT. Chaque année au moins **10% des femelles reproductrices** sont tuées.

Les braconniers et les consommateurs de tortues marines risquent jusqu'à **2 ans de prison** et **150 000 euros d'amende**.

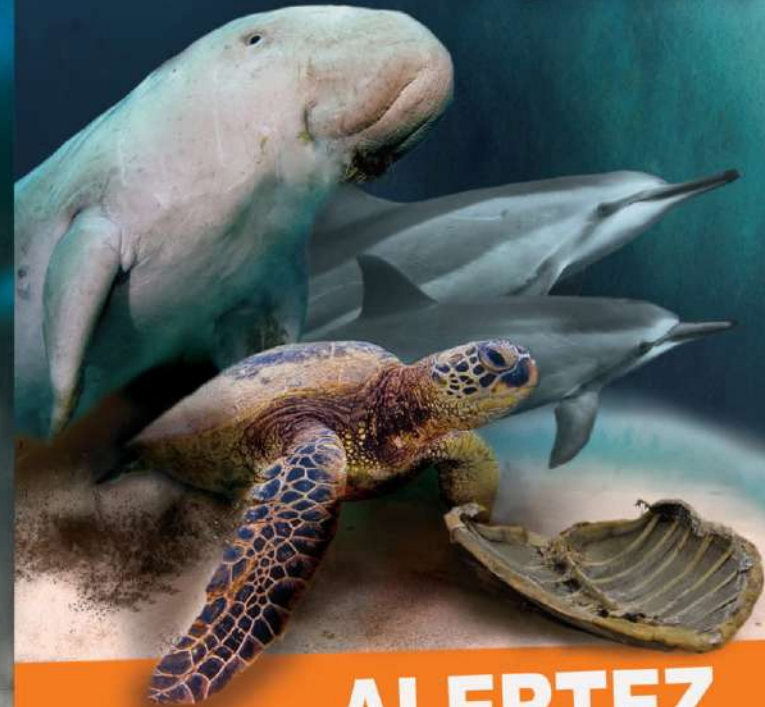


REMMAT Réseau Echouage Mahorais de MAMmifères marins et de Tortues marines



# Tortues Dugongs Dauphins

## Morts ou blessés



**ALERTEZ**  
le réseau échouage au  
**06 39 69 41 41**

REMMAT Réseau Echouage Mahorais de MAMmifères marins et de Tortues marines



# OBJECTIFS

# L'ALERTE

# LE SUIVI

Recenser les animaux morts ou en détresse.

Renforcer la conservation des tortues marines et des mammifères marins de Mayotte par **la prévention, la gestion et le suivi des échouages** (animaux retrouvés morts ou en détresse).

## • LA PREVENTION

• Sensibiliser le public et les usagers de la mer aux enjeux de conservation des espèces (animations d'événements/stands, encadrement du public, supports de communication,...).



• Soutenir les services en charge de la lutte anti-braconnage (fournir les éléments nécessaires à la planification de missions de surveillance).

Tueurs ou mangeurs de tortues  
مُؤَلّ لَيْسَبِي، مُدَلِي تَيْسَبِي  
... vous détruisez Mayotte  
أ سَمِينِي يِي مَوْرِي



1 Je découvre un animal mort ou en détresse :

**JE NE TOUCHE PAS L'ANIMAL**

2 J'alerte le REMMAT **0639 69 41 41**

Le REMMAT vous rappelle

3 Je décris ce que je vois

4 Je prends le maximum de photos que je transmets : [remmat976@gmail.com](mailto:remmat976@gmail.com)



## • LA GESTION DES ECHOUAGES



Gestion des animaux vivants (sauvetage, soins, remise à l'eau ou euthanasie).

Un membre formé du REMMAT peut intervenir



Gestion des animaux morts (appui aux mairies, examens et prélèvements).

Cytosine photo: A.M.L. K. Bénédictin, P. Gagnavily, A. Figue, A. H. M. A. L. / Agence des services marins protégés, Y. S. G. / Mayotte Découvertes, M. M. / REMMAT - Edition Novembre 2016 - Réactualisation : LUV - Novembre 2016.



• Rechercher les causes de mortalité.

• Prélever des données & échantillons biologiques pour les programmes d'étude complémentaires.



## Quelques chiffres 2011-2018 :

Près de **1970**

C'est le nombre de cas de tortues marines mortes ou en détresse recensées par le REMMAT ainsi que **16 cas** de mammifères marins.

**77 %**

C'est la proportion de tortues marines braconnées sur l'ensemble des tortues marines recensées par le REMMAT (moyenne 2011-2018).